

# La lettre 2016

de l'Association de Protection du Cadre de Vie et de l'Environnement Balmanais

APCVEB - 6 avenue Pierre Coupeau - 31130 Balma Association agréée "protection de l'environnement"

Tout au long de l'année, suivez-nous sur la toile et contactez-nous

http://apcveb.free.fr mailto:apcveb@free.fr facebook: Apcveb

La lettre de l'APCVEB change de formule et économise le papier. Plus concise, elle expose les grandes lignes de nos activités qui sont détaillées sur notre site. Le QR code ci-dessous vous donne accès à son contenu.



Ce nouveau format vous plait? ne vous plait pas? faites-nous le savoir!

# Balma dans l'agglomération

La COP21 de Paris s'est terminée le 11 décembre 2015 sur l'accord de 195 pays à engager des actions de limitation du réchauffement climatique. En deçà de l'échelle nationale, il appartient de fait à chaque citoyen et aux communautés locales de prendre leur part de ces actions : que peut-il en être pour Balma et ses citoyens, membres d'une communauté devenue Métropole le 1er janvier 2015 ? Dans le contexte d'une Métropole en forte croissance (+5,5% de population entre 2006 et 2012, dont +11,3% pour Balma, pour une moyenne nationale de +3,2%), comment les balmanais peuvent-ils garder un environnement et cadre de vie durable tout en contribuant à la préservation des ressources naturelles et à la diminution des émissions de gaz à effet de serre ?

Parmi les 37 communes de la Métropole, Balma est seconde pour ce qui est de la Surface Agricole Utile (1092 hectares en 2010). Elle appartient au bassin versant de la vallée de l'Hers encore partiellement préservé, mais la pression foncière met en péril ces espaces naturels et agricoles (perte de 2443 ha entre 2000 et 2010 pour la Métropole). Dès lors, quels aménagements imaginer pour concilier l'accueil de nouvelles populations et la préservation des surfaces agricoles et des zones naturelles, assurant ainsi un environnement et un cadre de vie durables ?

Depuis de nombreuses années, l'APCVEB œuvre à ces problématiques en basant sa démarche sur quatre types d'actions : connaître, préserver, imaginer, concrétiser. Notre lettre à tous les balmanais propose en 2016 de parcourir les réalisations et perspectives pour ces quatre thèmes. Bonne lecture !

## Connaître

Depuis 2008, dans le cadre de feu l'Agenda 21 de Balma, l'APCVEB a lancé une initiative d'observation de la biodiversité balmanaise. Environ 70 observateurs bénévoles du groupe Biodiv ont déjà déposé plus de 2500 observations d'animaux et de végétaux, répertoriées en près de 700 espèces, réparties sur l'ensemble de la commune.

Conformément à la « Charte pour Balma » proposée par l'APCVEB aux candidats lors des élections municipales, nous travaillons depuis fin 2014 avec la Mairie et les naturalistes de Nature Midi-Pyrénées à la mise en place d'un Grand Inventaire des milieux à protéger et des liaisons entre ces milieux. Ce partenariat doit être formalisé par une convention tripartite qui n'a toujours pas abouti malgré la volonté de nos deux associations de la finaliser rapidement pour lancer les travaux ce printemps. Néanmoins, grâce aux balmanais, les observations continuent et, pour la première fois, plusieurs sangliers ont récemment posé devant notre piège photographique!

En parallèle, nous participons à l'Observatoire de la Biodiversité de Midi-Pyrénées et organisons événements et sorties (via le groupe Biodiv, avec la LPO ou Nature Midi-Pyrénées). Nous nous tenons informés des documents et règlements administratifs qui régissent l'urbanisme ou l'environnement, et veillons à l'application des chartes telles que celle de l'aérodrome de Lasbordes.

#### Préserver

La connaissance de notre environnement doit permettre de soutenir une consommation foncière économe épargnant les espaces verts, les terres à fort potentiel agricole, ainsi que les espaces naturels porteurs de diversité biologique. En préservant la qualité et la diversité des milieux, et en les intégrant à la trame urbaine, il sera possible de s'approvisionner localement en produits agricoles sains et goûteux, d'amortir les excès futurs du climat (canicules, inondations, sécheresses), de protéger la biodiversité, tout en évoluant en ville pour nos loisirs et nos activités dans un environnement agréable.

Balma présente, à proximité du cœur de la métropole, des réservoirs et continuités écologiques d'intérêt majeur pour la future Trame Verte et Bleue :

- la vallée de l'Hers, couloir fertile et inondable, zone de respiration entre Toulouse et Balma, menacée d'urbanisation par la proximité des axes de transport,
- la plaine alluviale de Lasbordes, au confluent de la Saune et de l'Hers, réservoir de biodiversité et zone agricole. Protégée jusqu'à mi 2016 par une ZAD, son urbanisation devient possible,
- le réseau hydrographique (Garrigue, Seillonne, Riou-Gras, Noncesse, Arnis ...) à valoriser,
- des parcelles d'intérêt botanique à préserver.

Mieux connaître ces zones nous permettra de mieux les défendre.

# **Imaginer**

La croissance des populations et des activités dans les métropoles a conduit à un étalement urbain, repoussant de plus en plus loin les limites de la ville, avec ses corollaires de déplacements en voiture et de consommation d'espace aux dépens des terres agricoles souvent les plus fertiles. Amplifiée par le développement de la maison individuelle, perçue comme facteur de qualité de vie, cette extension des métropoles est devenue incompatible avec un développement durable prônant une gestion plus économe de nos territoires et de nos ressources.

Comment concilier une densité nécessaire au développement durable et l'aspiration de chacun à un cadre de vie agréable ?

- par une densification en ilot, alternant espaces urbains denses pourvus de services et zones naturelles ou agricoles,
- par un maillage efficace de différents réseaux de circulation, constitué de voirie, pistes cyclables, chemins piétonniers,
- par des formes architecturales atténuant l'impression de densité et préservant l'intimité des habitants.

#### Concrétiser

Dans un contexte de montée en puissance de Toulouse Métropole, nous participons activement à la réflexion sur l'aménagement du territoire et aux processus d'élaboration et de consultation des documents d'urbanisme : dépôt d'avis lors des enquêtes publiques, commentaires sur les orientations d'aménagement de la ville.

L'association informe les balmanais et les incite à s'impliquer dans la protection de l'environnement et le dévelopement durable de la commune au sein de la métropole. Nos deux sites internet (APCVEB et Biodiv.Balma), et leurs pages Facebook et Google+, illustrent cette volonté.

De même, des actions sont menées : conférence-débat "Ville et changement climatique" en lien avec le café des savoirs, "Nuit de la chouette" avec la LPO, expositions et jardin pédagogique au Collège, contribution à l'Observatoire de la Biodiversité Midi-Pyrénées, permanences mensuelles et sorties Biodiv.Balma ...

L'agrément départemental "protection de l'environnement", obtenu en juillet dernier, nous légitime dans nos missions et auprès des collectivités et organismes locaux. De plus, nous avons proposé la mise en place par la Mairie d'un conseil de développement communal dont le lancement a eu lieu le 24 septembre dernier.

### Contributions et actions à venir

2016 est une année importante pour l'aménagement de Balma : les documents d'urbanisme des communes fusionnent en un document global, tandis que les élus de la métropole affinent leur vision de la grande agglomération. A Lasbordes, la pression foncière augmente, alors même que les travaux d'un nouvel échangeur vont démarrer face à la Cité de l'Espace. Les discussions se poursuivent pour la cession d'une partie des terrains militaires en vallée de l'Hers. Face à ces enjeux, les balmanais ne doivent-ils pas contribuer à définir l'avenir de leur commune ?

Comment préserver les meilleures terres agricoles face à la pression foncière ? Comment préserver les espaces naturels pour concilier biodiversité, régulation climatique locale et aménagement urbain ? Comment associer les balmanais à cette réflexion ? Ces sujets, validés par nos élus au travers de la Charte pour l'aménagement de Balma, évoluent trop lentement. En 2016, l'APCVEB rouvre le débat en y associant cette fois directement les habitants. Nous sommes en effet convaincus que des connaissances et réflexions individuelles peut émerger une proposition collective répondant aux enjeux urbains et environnementaux des années à venir. Chacun peut contribuer à l'avancée de cette réflexion.

Notre objectif principal de l'année est d'établir une vision de l'évolution de la commune qui concilie ces enjeux, en y associant citoyens, élus et spécialistes, afin de promouvoir ensemble un dossier étayé au sein de la métropole. Comment ? En organisant rencontres et débats dont le contenu et l'agenda seront à débattre lors de l'Assemblée Générale. Nous vous y attendons nombreux.

La chose publique est notre copropriété; assumons-en collectivement l'avenir.

Assemblée Générale
le 22 mars 2016 à 20h30
salle audio de l'école
Marie Laurencin
ouverte à tous les balmanais

J'adhère ou je renouvelle mon adhésion à l'APCVEB pour l'année 2016
Prénom et Nom :
Adresse:
Courriel:
Je joins un chèque de 10 euros (individuel) ou 16 euros (famille) à l'ordre de l'APCVEB
Ce bulletin est à retourner à l'APCVEB, 6 avenue Pierre Coupeau, 31130 Balma